

Procès-verbal de la soixante-septième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration, tenue le jeudi 25 avril 2024 au Sportplex, salle polyvalente #1 à 13h30

PRÉSENCES :

- ✍ **Mario Charette** Beauharnois, administrateur siège n° 1
- ✍ **Francis Laberge** Beauharnois, administrateur siège n° 2
- ✍ **Éric Allard**, Châteauguay, administrateur siège n° 1
- ✍ **Marie-Louise Kerneis** Châteauguay, administrateur, siège n° 2
- ✍ **Éthier, Joëlle** Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie

AUTRES PRÉSENCES :

- Émie Guindon** Directrice générale adjointe, Régie
- Thérèse Gaumont** Adjointe administrative, Régie
- Frédéric Pépin** Vie citoyenne, Ville de Châteauguay

SUJET TRAITÉ

SUIVI

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint, le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes au varia, Gestion contractuelle élimination d'intermédiaire

2024-480

- ✍ Adoption de l'ordre du jour ;
- ✍ Adoption du procès-verbal de la 66^e assemblée
- ✍ Avis de motion règlement général pour la création d'une réserve financière de 100 000 \$ pour imprévus immobiliers du Complexe aquatique extérieur ;
- ✍ Avis de motion règlement général pour la création d'une réserve financière de 100 000 \$ pour imprévus immobiliers au Sportplex ;
- ✍ Avis de motion règlement général pour la création d'une réserve financière de 100 000 \$ pour les imprévus opérationnels ;

- ↳ Dépôt des états financiers, 2023 ;
- ↳ Dépôt du rapport annuel 2023 ;
- ↳ Liste des dépenses passées au compte du 1^{er} janvier au 31 mars 2024 ;
- ↳ Rapport des dépenses par poste budgétaire en date du 31 mars 2024 ;
- ↳ Liste des dépenses reliées au projet de construction du CAI en date du 31 mars 2024 ;
- ↳ Tarifs et programmation — saison estivale 2024 ;
- ↳ Dépôt d'une lettre d'engagement de CSSDGS de 2024 à 2028 ;
- ↳ Annulation de la résolution 2024-478 ;
- ↳ Adoption du contrat de réparation de la fuite d'eau de la patageoire du CAE ;
- ↳ Prochaine assemblée ;
- ↳ Varia ; **Élimination d'intermédiaire**
- ↳ Période de questions ;
- ↳ Levée de l'assemblée ;

ADOPTÉ AVEC LES MODIFICATIONS PROPOSÉES.

3. ADOPTION DU 66^e PROCÈS-VERBAL :

2024-481

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneïs, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 66^e assemblée, assemblée ordinaire, tenu le jeudi 15 février 2024.

ADOPTÉ

4. AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DE 100 000 \$ POUR IMPRÉVUS IMMOBILIERS AU COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR;

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, de donner avis de motion, qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine assemblée, d'un règlement général visant la création d'une réserve financière d'un montant de 100 000\$ relativement à des travaux au complexe aquatique extérieur.

5. AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DE 100 000 \$ POUR IMPRÉVUS IMMOBILIERS AU SPORTPLEX;

Il est proposé par monsieur Mario Charette, de donner avis de motion, qu'il y aura adoption lors d'une prochaine assemblée, d'un règlement général visant la création d'une réserve financière d'un montant de 100 000 \$ relativement à des travaux du bâtiment au Sportplex.

6. AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DE 100 000 \$ POUR LES IMPRÉVUS OPÉRATIONNELS;

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, de donner avis de motion, qu'il y aura adoption lors d'une prochaine assemblée, d'un règlement général visant la création d'une réserve financière d'un montant de 100 000 \$ pour les opérations pris dans les surplus

7. DÉPÔT DES ÉTATS-FINANCIERS 2023

Les États financiers 2023 audités par la firme BCGO ont été transmis à la directrice générale, le mardi 5 mars 2023.

La présentation a été faite aux membres du conseil lors de la dernière séance de travail du 21 mars 2024, une copie officielle est transmise au maire de chacune des villes.

À noter que la régie a enregistré un excédent en 2023 de 306 704,00 \$ voir détails à la page suivante;

- Au budget 2023 déposé, les revenus devaient couvrir 65% des charges (financement exclu)
- Au budget 2023 déposé, les revenus devaient couvrir 50% des charges (intérêts inclus)

Finalement...

- Les revenus réels 2023 couvrent 88% des charges réelles (financement exclu);
- Les revenus réels couvrent 67% des charges réelles (intérêts inclus);

Les États financiers 2023 seront disponibles, prochainement, sur le site web de la Régie pour consultation;

RÉSULTATS FINANCIERS 2023

(Chiffres validés par la firme BCGO auditeur)

BUDGET INITIAL VS OPÉRATIONS ENREGISTRÉES EN 2023 : ÉCART DE 306 704,00 \$

Les revenus réels d'opération 2023 (1 303 226,00 \$) couvrent 88 % des charges réelles 2023 (1 490 051,00 \$)

EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES 2023

REVENUS			
BUDGET 2023 VOTÉ	RÉEL 2023	ÉCARTS BUDGÉTAIRES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS
2 957 545,00 \$	3 217 671,00 \$	260 126,00 \$	Excellente année de référence. Programmation et événements maximisés. Taux d'occupation des heures de pointe de 92 %.
CHARGES OPÉRATIONNELLES			
BUDGET 2023 VOTÉ	RÉEL 2023	ÉCARTS BUDGÉTAIRES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS
1 629 420,00 \$	1 490 051,00 \$	(139 369,00) \$	Nombreuses économies énergétiques, d'approvisionnement au Sportplex et CAE. Économie de main-d'œuvre au CAE due aux fermetures météorologiques.
FRAIS DE FINANCEMENT			
BUDGET 2022 VOTÉ	RÉEL 2022	ÉCARTS BUDGÉTAIRES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS
1 328 125,00 \$	1 401 686,00 \$	73 561,00 \$	Économie sur la marge de crédit restée à 0 \$ Frais d'intérêt (79 036,00 \$, Escompte prêt LT) Non budgété.
BILAN FINANCIER ANNUEL			
RÉSULTATS 2023 (BUDGET INITIAL VS BUDGET RÉEL) : ÉCART DE 306 704,00 \$ A noter l'activité d'investissement de 19 230,00 \$			

DÉPÔT SEULEMENT

8. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2023

La directrice générale a présenté le rapport annuel 2023 de la Régie aux administrateurs lors de la séance de travail du 21 mars dernier;

Il sera disponible, prochainement, sur le site web de la Régie pour consultation.

DÉPÔT SEULEMENT

9. LISTE DES DÉPENSES PASSÉES AU COMPTE – DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2024

La directrice générale dépose la liste des dépenses du 1^{er} janvier au 31 mars 2024, inclusivement.

DÉPÔT SEULEMENT

10. RAPPORT DES DÉPENSES PAR POSTES BUDGÉTAIRES EN DATE DU 31 MARS 2024

La directrice générale dépose le rapport budgétaire 2024 de janvier au 31 mars inclusivement.

DÉPÔT SEULEMENT

11 LISTE DES DÉPENSES RELIÉES AU PROJET DE CONSTRUCTION DU CAI EN DATE DU 31 MARS 2024

La directrice générale dépose la liste des dépenses du CAI depuis le début du processus de réalisation.

DÉPÔT SEULEMENT

12 TARIFS ET PROGRAMMATION SAISON ESTIVALE 2024

12.1 COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR

2024-482

ATTENDU QUE, l'équipe administrative de la Régie planifie la réouverture de son complexe aquatique extérieur pour la saison estivale 2024;

ATTENDU QUE, la date de réouverture de la saison grand public est fixée au 23 juin 2024;

ATTENDU QUE, la première journée d'ouverture du 23 juin 2024, permettra aux résidents de profiter des installations gratuitement dans une ambiance festive;

ATTENDU QUE, les non-résidents, quant à eux, profiteront du tarif résident lors de cette journée d'ouverture;

ATTENDU QUE, la grille tarifaire a été validée et corrigée lors de la dernière séance de travail;

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneis, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité, de permettre l'application de la nouvelle tarification et de mettre la programmation proposée au service des citoyens et ce tel que déposé.

COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR - TARIFICATION 2024

taxes incluses

Bain libre - À la carte						
TYPE	2023	2024	2023	2024	2023	2024
	2 ANS ET +		FAMILLE (4 personnes même adresse)		Par membre de la famille supplémentaire	
Résident	3,00 \$	3,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	2,25 \$	2,25 \$
Non-Résident	5,25	5,50 \$	17,50 \$	18,25 \$	4,00 \$	4,25 \$

Bain libre - Passeport-saison						
TYPE	2023	2024	2023	2024	2023	2024
	2 ANS ET +		FAMILLE (4 personnes même adresse)		Par membre de la famille supplémentaire	
Résident	30,00 \$	30,00 \$	100,00 \$	100,00 \$	22,50 \$	22,50 \$
Non-Résident	52,50 \$	55,0 \$	175,00 \$	182,50 \$	40,0 \$	42,5 \$

Bain libre gratuit pour les enfants de moins de 2 ans

Cours de natation (8 cours)		
CANARD (6 mois) À JUNIOR 10		
Année	2023	2024
Résident	80,00 \$	84,00 \$
Non-Résident	120,00 \$	126,00 \$

Cours de mise en forme aquatique (8 cours)		
SESSION		
Année	2023	2024
Résident	80,00 \$	84,00 \$
Non-Résident	105,00 \$	112,00 \$
À LA CARTE		
Résident	11,00 \$	11,75 \$
Non-Résident	14,25 \$	15,00 \$

Abonnement nage libre en longueurs		
ACCÈS ILLIMITÉ		
Année	2023	2024
Résident	38,00 \$	40 \$
Non-Résident	76,00 \$	80 \$
À LA CARTE		
Résident	2,00 \$	2,25 \$
Non-Résident	4,00 \$	4,50 \$

ADOPTÉ

12.2 SPORTPLEX

2024-483

ATTENDU QUE, la programmation d'été 2024 a été présentée lors de la dernière séance de travail;

Il est proposé par monsieur Mario Charette, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité d'appliquer la programmation été 2024 pour le Sportplex.

PROGRAMMATION ÉTÉ 2024								
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
CAMP ACADEMIE JEUNESSE	7h - 18h	7h - 18h	7h - 18h	7h - 18h	7h - 18h	n/a	FERMÉ	
CAMP BASKETBALL	7h30 - 17h30	7h30 - 17h30	7h30 - 17h30	7h30 - 17h30	7h30 - 17h30	n/a		
DEK HOCKEY B-C	18h - 24h	18h - 24h	18h - 24h	18h - 24h	18h - 24h	11h30 - 17h30		
BADMINTON	16h30 - 21h30	n/a	16h30 - 21h30	n/a	16h30 - 21h30	11h30 - 17h30		
PICKLEBALL	n/a	16h30 - 21h30	n/a	16h30 - 21h30	16h30 - 21h30	11h30 - 17h30		
VOLLEYBALL	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande		
PISTE D'ENTRAINEMENT	7h à 21h30 avec passe 8h30 à 21h30 à l'unité	7h à 21h30 avec passe 8h30 à 21h30 à l'unité	7h à 21h30 avec passe 8h30 à 21h30 à l'unité	7h à 21h30 avec passe 8h30 à 21h30 à l'unité	7h à 21h30 avec passe 8h30 à 21h30 à l'unité	11h - 17h		
ACCÈS DES TOUT-PETITS	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	11h15 - 12h15		
FÊTE D'ENFANTS	n/a	n/a	n/a	n/a	17h30 - 20h (17h45 - 18h45)	11h30 - 14h (11h45 - 12h45) 13h - 15h30 (13h15 - 14h15)		
COURS MISE EN FORME	HORAIRE À VENIR							
COURS MULTISPORT JEUNESSE								
COURS KARATÉ								

ADOPTÉ

13. DÉPÔT D'UNE LETTRE D'ENGAGEMENT DE CSSDGS DE 2024 À 2028

À la suite de nombreuses discussions entre la Régie Beau-Château et le Centre de service scolaire des Grandes Seigneuries (CSSDGS), la Régie a obtenu une lettre d'engagement définissant les besoins pour les années à venir (2024 à 2028), la directrice générale dépose cette lettre au conseil d'administration

DÉPÔT SEULEMENT

14. ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 2024-478 CONCERNANT L'AFFECTATION DES DÉPENSES HORS BUDGET 2023 À L'EXCÉDENT BUDGÉTAIRE 2022

ATTENDU QUE, LA RÉOLUTION 2024-478, concernant l'affectation des dépenses hors budget 2023 à l'excédent budgétaire 2022;

ATTENDU QUE, la résolution 2024-478, adoptée lors de l'assemblée ordinaire du 15 février 2024;

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de monsieur Mario Charette et résolu à l'unanimité par la présente d'annuler la résolution numéro 2024-478, adoptée lors de la séance ordinaire de l'assemblée tenue le 15 février 2024.

ADOPTÉ

15 ADOPTION DU CONTRAT DE RÉPARATION DE LA FUITE D'EAU DE LA PATAUGEOIRE DU CAE

2024-485

ATTENDU QUE, l'équipe administrative a relevé une fuite d'eau importante à la pataugeoire à la fin de la saison 2023 au complexe aquatique extérieur de Beauharnois;

ATTENDU QUE, l'équipe administrative a donné, l'été dernier, le mandat au sous-traitant Soucy Aquatik, le responsable de la construction en 2017 pour évaluer l'étendue de la situation;

ATTENDU QU'AUCUNE, garantie ne couvrait de telles réparations;

ATTENDU QUE, pour assurer la sécurité des usagers ainsi que de maintenir ses engagements contractuels, l'équipe administrative a dû agir rapidement;

ATTENDU QUE, la directrice générale a demandé une offre de service au fournisseur officiel SOUCY AQUATIK;

Il est proposé par monsieur Mario Charette, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale de signer l'offre de services, P525223R3, telle que déposée. Il est de plus résolu de ratifier le contrat octroyé au fournisseur, SOUCY AQUATIK, le 25 mars 2024 au montant de 16 660,00 \$ taxes de vente en sus.

ADOPTÉ

16 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le jeudi 13 juin 2024 à 13h30, à la salle polyvalente #1 du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay

17 VARIA

2024-486

17a ÉLIMINATION D'INTERMÉDIAIRE

ATTENDU QUE, les organismes et associations reconnus et déterminés par les villes;

ATTENDU QUE, pour une meilleure gestion contractuelle du processus de location

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis et résolu à l'unanimité, d'éliminer l'intermédiaire soit les villes de Beauharnois et Châteauguay pour la location de plateaux et de permettre à l'administration de louer directement avec les associations et organismes reconnus et déterminés par les villes au tarif des villes membres selon la grille tarifaire en vigueur.

ADOPTÉ

18 PÉRIODE DE QUESTIONS

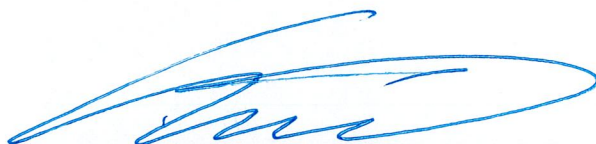
Aucune question

19 LEVÉE DE LA RENCONTRE

2024-487

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de monsieur Mario Charette et résolu à l'unanimité de clore l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 13h38.

ADOPTÉ



Monsieur Éric Allard
Président du conseil d'administration



Joëlle Éthier,
Directrice générale et Secrétaire-
trésorière